



SAXOPHONE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordination : Gilles TRESSOS

PROFESSEURS

Répertoires principaux : Christophe Bois, Marie-Bernadette Charrier, Gilles Tressos

Quatuor de saxophones : Thomas Gobert

Grands ensembles : Marie Célerier, Dylan Corlay et des chefs invités

Musique de chambre : Vlad Bogdanas, Eric Cassen, Marie-Bernadette Charrier, Emmanuel François, Delphine Leroy, Hilary Metzger, Johanne Ralambondrainy, Alain Villard, quatuor Danel (invité)

CONTENUS DE FORMATION

La formation prépare les étudiants à des métiers variés

- Musicien d'orchestre, d'ensemble instrumental ou vocal
- Musique de chambre, spectacle vivant
- Spectacle vivant, projets artistiques transversaux (musique, danse, théâtre, etc)
- Musicien enseignant, professeur en conservatoire et école de musique (formation au DE)

Elle les aide à construire une démarche musicale et artistique personnelle qui prenne en compte les évolutions actuelles des domaines artistiques.

RÉPERTOIRES PRINCIPAUX & MUSIQUE DE CHAMBRE

Il s'agit à la fois de perfectionner et de consolider les acquis techniques tout en menant un travail musical et stylistique. Les étudiants poursuivent l'objectif d'une bonne maîtrise des quatre instruments du quatuor, dans des contextes et répertoires variés : classique, contemporain, création, transcriptions, jazz et musiques actuelles

Un accent particulier est mis sur la culture des répertoires principaux : masterclasses, interprétation historiquement informée, dossier de présentation des programmes, etc.

La pratique de la musique de chambre est centrale tout au long du cursus :

- Travail régulier sur chaque site ;
- Sessions ponctuelles rassemblant les départements des différents sites (Bordeaux, Poitiers, Tours).

PRATIQUES D'ENSEMBLE

La pratique d'ensemble (quatuor et ensemble de saxophones, orchestre d'harmonie) est centrale, tant dans les sessions régulières que dans les stages d'immersion professionnelle.

Les sessions de grand ensemble, placées sous la direction de chefs invités, aboutissent à des concerts dans des conditions professionnelles, grâce aux partenariats (TAP-Scène nationale, Ars Nova ensemble instrumental, etc.)

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Les étudiants sont également encouragés à développer des compétences spécifiques en lecture et déchiffrage, analyse appliquée, clavier complémentaire, improvisation jazz, culture des répertoires saxophone en lien avec l'initiation à la recherche. Ils participent également à des projets spécifiques collectifs dans des esthétiques variées (ensemble de saxophones, ensemble de saxophones, cuivres, percussion, piano, orchestre d'harmonie,...).

OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELS

Les cours apportent aux étudiants des outils méthodologiques en vue de leur professionnalisation : conception et présentation de programme et de projets, aspects juridiques, rencontres avec des professionnels, concevoir les outils de communication pour proposer son projet artistique aux diffuseurs identifiés, etc.

Les stages d'immersion professionnelle donnent aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et favorisent ainsi leur insertion. Le stage est une expérience individuelle : un étudiant placé dans une équipe professionnelle.

Partenaires : Orchestre d'harmonie de la Police Nationale, Orchestre d'harmonie de la région Centre, ateliers de lutherie (Selmer, Hall Music), Ars Nova ensemble instrumental, etc.

GRILLE DE COURS

ECTS : crédits européens délivrés par semestre et par enseignement

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
UE 1 - Pratiques artistiques	13	13	13	13	15	15
Répertoires principaux & masterclasses	10	10	10	10	12	12
Musique de chambre	3	3	3	3	3	3
UE 2 - Culture artistique	4	4	4	4	4	3
Culture des arts	3	3	3	3	3	3
Initiation à la recherche	1	1	1	1	1	
UE 3 - Compétences spécifiques au dpt d'étude	5	5	5	5	5	5
Compétences pratiques et théoriques	2	2	2	2	2	2
Grand ensemble selon les départements d'études	2	2	2	2	2	2
Projet spécifique au département d'études	1	1	1	1	1	1
UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires	2	3	3	2	2	2
Corporalité du musicien	1	1	1	1	1	1
Pratiques artistiques plurielles	0,5	2				
Parcours orchestre, création, historique,...			1	1	1	1
Outils et compétences techniques	0,5		1			
UE 5 - Environnement territorial et professionnel	6	5	5	6	4	5
Compétences numériques	2	1				
Langues vivantes	2	2	2	2	2	2
Transmission / médiation / pédagogie	2	1,5	1	1		
Outils d'insertion professionnelle			1	2	1	2
Engagement étudiant		0,5	1	1	1	1
TOTAL	30	30	30	30	30	30

Enseignements dispensés en partie par des enseignants des universités partenaires

DIPLÔMES PRÉPARÉS

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN

Le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, validant des études spécialisées de musicien interprète. Ce diplôme ouvre la possibilité d'une professionnalisation et/ou d'une poursuite d'études (Master d'interprète ou de musicologie), en France ou à l'étranger.

DNSPM, durée de référence des études : 6 semestres

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – DE

Le diplôme d'État (DE) de professeur de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés.

Les étudiants poursuivant le cursus DNSPM ont la possibilité de suivre conjointement une formation diplômante au DE à partir de la 3^e année, en fonction de leur profil à l'entrée dans la formation.

DNSPM + DE, durée de référence des études : 8 semestres

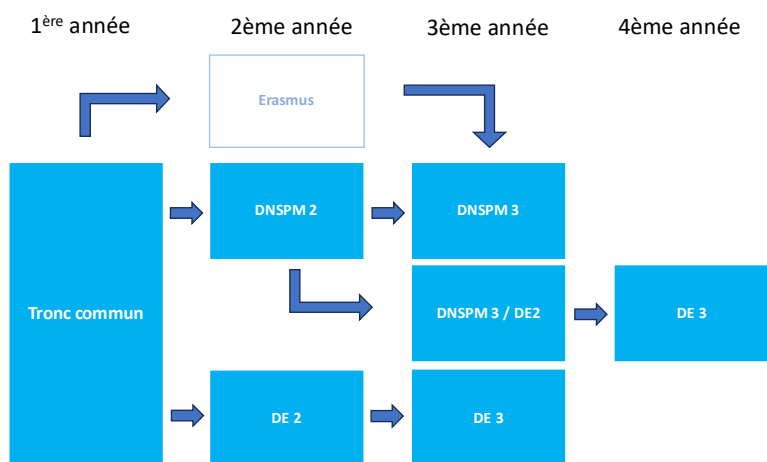
DE seul, durée de référence des études : 6 semestres

PARCOURS D'ÉTUDES PERSONNALISÉS

Les procédures de validation à l'entrée en formation permettent de tenir compte au mieux du passé artistique et académique de chaque étudiant. Celui-ci peut donc bénéficier d'un enseignement adapté à ses compétences et connaissances.

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études. Il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs, les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant : mobilité internationale, articulation avec la formation au diplôme d'État, poursuite d'études en Master (France ou étranger), professionnalisation directe...

Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.



DIMENSION INTERNATIONALE

Titulaire de la Charte Erasmus depuis 2010, et membre de l'association européenne des conservatoires (AEC), le pôle Aliénor vous offre la possibilité d'effectuer un ou deux semestres au sein d'un établissement partenaire dans le cadre du programme Erasmus +.

Effectuer une partie de votre cursus à l'étranger, c'est mettre de nombreux atouts de votre côté :

- Découvrir de nouvelles cultures, d'autres manières d'envisager la musique, son enseignement, ses métiers ;
- Perfectionner votre niveau de langue étrangère ;
- Valoriser votre curriculum vitæ pour votre insertion professionnelle ;
- Faire des rencontres, constituer un réseau professionnel.

Tout étudiant inscrit dans la formation DNSPM peut solliciter une période d'étude à l'étranger. Grâce au système de transfert de crédits ECTS (*european credit transfer system*), les études accomplies à l'étranger sont validées dans le cursus académique de l'établissement de rattachement.

